

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 289 / 24

Chlef, le 05/03/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

DJEBBOUR MOHAMED
HAY RUE DE L'HDROLIQUE OUED SLY
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Suite au retard accusé, pour la levée des réserves émises en date du 15/02/2024, lors de la réception des travaux de canalisation urbaine au niveau des 140/220 LPL Ouled farés

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux et relevée toutes les réserves dans un délai de 48 ; à compter de la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi, nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTQUIL Nabil